



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2023

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 24^{ième} jour du mois de février, de l'an deux mille vingt-trois.

Lise Lavigne Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Lavigne, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Placide, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et avoir affiché ledit avis sur le tableau d'affichage du bureau municipal entre 9 h et 16 h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-trois.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière